

FICHE EXPÉRIENCE

n°4

LA CONCEPTION URBAINE ET PAYSAGÈRE, SOCLE TRANSVERSAL DES AMBIANCES

LA RÉOUVERTURE D'UNE RAVINE COMME TRAME VERTE ET BLEUE DE L'ESPACE PUBLIC :

La Saline, La Réunion

ECHELLE DE MISE EN ŒUVRE

- Grand Territoire
- Ville
- Quartier

CONTEXTE

La Réunion est en partie classée Patrimoine Mondial de l'UNESCO. C'est un territoire aux atouts exceptionnels en termes de paysage, de biodiversité, de confort climatique.

L'île présente dans le même temps des spécificités qui rendent complexes la réalisation de projets urbains : une topographie accidentée, des disponibilités foncières limitées, etc. La question de la mobilité contrainte, marquée par la prédominance de la voiture, constitue un autre enjeu phare en matière d'urbanisme durable.

L'enjeu est donc de gérer ces contraintes en valorisant les atouts propres au territoire. Par exemple, il s'agit de proposer des formes urbaines denses, peu consommatrices d'espace, tout en offrant des échappées visuelles sur les paysages remarquables. Les espaces usuels de mobilité doivent quant à eux favoriser la mobilité douce.

La restructuration du bourg de la Saline les hauts, menée suivant une Approche Environnementale de l'Urbanisme[®], a été l'occasion de traiter ces enjeux : le projet repose sur la densification et la recomposition du centre bourg tout en valorisant l'existant, en particulier par la réouverture de la ravine comme élément fort de l'identité du lieu.

MÉTHODE APPLIQUÉE

Le projet de restructuration urbaine a été confié à la Société Immobilière du Département de la Réunion (SIDR) par la commune de Saint-Paul.

Le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre s'est fait par la mise en concurrence de 3 équipes qui ont chacune présenté une esquisse d'aménagement, un plan de composition urbaine et un projet modélisé, entre octobre 2005 et août 2006. Cette méthode permet d'aller relativement loin dans les propositions de composition urbaine et paysagère, ce qui est particulièrement intéressant pour apprécier les ambiances urbaines qui seront proposées par les équipes.

Le projet s'est également appuyé sur la concertation avec les habitants de la Saline, et notamment par la collaboration des « Sages » de la Commune. Cela a permis d'alimenter le travail de l'équipe retenue, en particulier sur les questions relative à l'identité du bourg. Les participants ont ainsi pu exprimer leur souhait de préserver les maisons créoles comme élément patrimonial important pour le projet.

RÉSULTATS

Le projet est organisé autour de la ravine, qui devient la trame structurante du bourg. Elle est le support de la création d'un espace public central et de liaisons piétonnes avec les quartiers avoisinants et accueille divers équipements publics (école, marché, espaces de jeux et de loisirs, etc.). Des formes urbaines diversifiées sont proposées, du collectif à l'individuel, avec notamment une typologie de centre du bourg relativement dense, qui alterne le principe d'alignement sur l'espace public et, ailleurs, celui d'un retrait du bâti afin de ménager des percées visuelles.

La réouverture de cette ravine participe à la qualité des ambiances à l'échelle locale :

- elle contribue à réguler le micro-climat urbain par le caractère rafraîchissant de la végétation, de l'eau et des brises thermiques orientées le long de l'axe de la Ravine ;

- elle crée un espace de mobilité douce reliant plusieurs bourgs et façonnant une continuité territoriale, sur la base d'une « trame verte et bleue ». Du mobilier urbain, répondant notamment à différents usages et usagers (notamment les personnes âgées) est prévu ;

- elle constitue un corridor de biodiversité en faveur des espèces endémiques pour recréer un espace de nidification. La faune, la flore, l'eau et la végétation participent à la qualité des ambiances visuelles et sonores. Chaque voie structurante est associée à une essence d'arbre particulière, créant une ambiance propre au lieu.

AVANCEMENT

Le projet était au stade « avant-projet » en 2013

FICHE
EXPÉRIENCE

n°4

suite

LA CONCEPTION URBAINE ET PAYSAGÈRE, SOCLE TRANSVERSAL DES AMBIANCES

LA RÉOUVERTURE D'UNE RAVINE COMME TRAME VERTE ET BLEUE DE L'ESPACE PUBLIC :

La Saline, La Réunion

ÉLÉMENTS DE DÉBAT ET INTERACTIONS AVEC D'AUTRES THÈMES

Fondée sur une démarche AEU₂, cette expérience croise différentes thématiques des ambiances urbaines : ambiances visuelles, sonores, climatiques, apport du végétal, conservation d'un patrimoine visuel (architecture et nature), déplacements, eau, etc.

Elle répond en particulier à un enjeu de gestion de l'eau spécifique à l'ambiance sèche des hauts de Saint Paul : la réouverture des ravines permet de reproduire le cheminement naturel de l'eau et d'opérer une gestion à ciel ouvert, plus à même de prévenir les risques d'inondation. La conception de l'espace public central intègre notamment la création de « barrages » formés par les traversées piétonnes, qui

permettent le stockage des eaux en cas de forte pluie et favorise une infiltration progressive.

La création d'espaces publics fortement végétalisés et supports d'une gestion des eaux pluviales à ciel ouvert pose la question de la gestion et de l'entretien de ces espaces dans le temps, une fois les espaces investis par les usagers. En particulier la gestion des déchets dans les espaces publics (mobilier urbain adapté, signalétique de tri, sensibilisation des habitants) apparaît comme très importante pour maintenir à long terme la qualité d'ambiance des lieux.

REPRODUCTIBILITÉ

Cet exemple riche en apprentissage en faveur de la qualité des ambiances urbaines peut être reproduit dans des contextes moins exceptionnels du point de vue du paysage et de la biodiversité. Par exemple, à Paris, la réouverture de la Bièvre fait office d'expérience similaire, favorisant les ambiances visuelles, sonores ou encore micro-climatiques dans une démarche participative.

Les responsables du projet affirment que l'avancée de ce projet est liée au partenariat fort dans sa gouvernance par la SIDR et la commune de Saint Paul, par le biais de 23 mois de concertation avec la population, intégrée dans une approche participative.

Sources :

« La ZAC de la Saline – Saint Paul, restructuration d'un bourg des mi-pentes de l'Ouest », Atelier/débat, « la ville tropicale se construit – quelles questions, quelles réponses », avril 2011